



## **AVIS D'ENQUÊTE POUR DES SERVITUDES D'APPUI-ACCROCHAGE POUR LES SUPPORTS DE LIGNES AERIENNES DE CONTACT**

Le PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 12 septembre 2022, à une enquête publique en vue d'établir des servitudes d'appui-accrochage pour les supports de lignes aériennes de contact, à NICE, dans le cadre de la ligne 1 du tramway.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés :

**Mairie de Nice – Territoire Cœur de Nice – 21 rue d'Angleterre - 06364 NICE CEDEX 4**

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés,

**du lundi 17 octobre au vendredi 28 octobre 2022 inclus,**

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h45.

En outre, Monsieur Léonard LOMBARDO, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, recevra les observations du public, à la mairie de Nice – Territoire Cœur de Nice :

**Le lundi 18 octobre 2022, de 9h00 à 12h00 et  
le vendredi 28 octobre 2022, de 13h30 à 15h45.**

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur (Mairie de Nice – Territoire Cœur de Nice – 21 rue d'Angleterre - 06364 NICE CEDEX 4), qui les joindra au registre.